



Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n°2021-514 du 17 MARS 2021

La Préfète,
 Pour la Préfète et par délégation,
 Le Secrétaire Général de la Préfecture,

Michel GOURIOU


Aménagement Foncier Agricole et Forestier
 Titre 2 du Livre 1 du Code Rural

COMMUNE DE
VELAINES
 (extension sur Ligny-en-Barrois
 et Nançois-sur-Ornain)

PLAN DU PERIMETRE

Echelle : 1/5000

Plan dessiné le 4 Juillet 2018
 Thierry CARRIERE - Géomètre-Expert agréé TEL: 03 88 91 62 22 - fax: 03 88 71 04 01
 41A Rue du Marché Neuf - 57700 - SIVRENE